

L'HOSPITALISATION À DOMICILE (HAD)

L'hospitalisation à domicile est une **hospitalisation à part entière** qui permet d'assurer, **au domicile du patient**, des soins médicaux et paramédicaux continus et coordonnés, en associant le médecin hospitalier, le médecin traitant et tous les professionnels paramédicaux (infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes...) et sociaux.

L'HAD RÉPOND À DEUX MISSIONS DE SANTÉ :

- **Réduire la durée de séjour** en établissement conventionnel en prodiguant des soins à domicile de même intensité et de même technicité.
- **Éviter ou retarder l'hospitalisation** en établissement conventionnel en favorisant le maintien à domicile par des soins d'égale complexité.

DANS QUELLE INDICATION FAIRE APPEL À L'HAD ?

- Soins palliatifs
- Soins de nursing lourd
- Pansements complexes et soins spécifiques (thérapie par pression négative, stomies compliquées...)
- Prise en charge de la douleur
- Assistance respiratoire
- Nutrition entérale, parentérale
- Traitement intra-veineux
- Chimiothérapie anticancéreuse
- Surveillance post-chimiothérapie, de radiothérapie et d'aplasie neurologique
- Éducation du patient et de son entourage
- Post-traitement chirurgical et interventionnel
- Sortie précoce de chirurgie
- Ante et post-partum pathologiques
- Autres traitements (ponction d'ascite, drainage pleural ou péritonéal...)

+ *Prise en charge psychosociale*

Nos équipes sont disponibles pour étudier la faisabilité d'une hospitalisation à domicile.

De plus, les patients bénéficient de notre expertise en éducation thérapeutique, autorisée par l'Agence régionale de santé.

LES ÉTABLISSEMENTS D'HOSPITALISATION À DOMICILE (HAD) SONT TENUS D'ASSURER LA CONTINUITÉ DES SOINS

• **24h/24 et 7j/7**

• **Pour tout public**

nourrissons, enfants, adolescents, adultes...

• **Pour tout lieu de vie**

- domicile individuel, hôtel, caravane...
- domicile collectif (EHPAD, foyer logement, MAS, IME, FAM, FJT...)

	Hospitalisation classique	Hospitalisation à domicile
Matériel de soins	✓	✓
Équipe de soins	✓	✓
24h/24 - 7j/7	✓	✓
Lieu de vie habituel		✓

Les établissements d'HAD interviennent sur une aire géographique déterminée sur autorisation de l'Agence régionale de santé et sont certifiés par la Haute Autorité de Santé, ce qui garantit une offre de soins de qualité.

COMMENT BÉNÉFICIER D'UNE PRISE EN CHARGE DES SOINS EN HAD ?

L'hospitalisation à domicile nécessite :

- Une prescription médicale (médecin hospitalier, médecin généraliste, médecin spécialiste)
- L'accord écrit du patient (et/ou de son entourage)
- L'accord du médecin traitant

QUI PAIE L'HAD ?

Les frais d'hospitalisation à domicile sont pris en charge par les divers organismes d'assurance maladie, selon le régime social du patient.

- Honoraires des médecins généralistes (via la carte vitale)
- Honoraires des professionnels de santé libéraux missionnés par l'HAD
- Médicaments, matériels de soins, dispositifs médicaux, commandés et gérés par l'HAD
- Actes médicaux et transports sanitaires validés par les médecins de l'HAD

QUELS PROFESSIONNELS INTERVIENNENT EN HAD ?

- Médecins coordonnateurs
- Infirmiers coordinateurs
- Infirmiers
- Infirmières puéricultrices
- Aides-soignants
- Psychologues et assistantes sociales
- Professionnels de santé libéraux :
 - Infirmiers et masseurs-kinésithérapeutes libéraux
 - Sages-femmes et maïeuticiens
 - Orthophonistes et diététiciens
 - Réseaux de santé (soins palliatifs, cancérologie, gérontologie...)

Nos interventions sont coordonnées et complétées d'expertises spécifiques, afin d'adapter notre réponse aux besoins personnels de santé de chaque patient.

Pôle de Santé de Serris, Une offre de soins intégrée et ancrée dans son territoire.

Le Pôle de Santé de Serris s'inscrit au sein de son territoire en développant une offre de soins multiple au service des patients et au plus proche des professionnels de santé, aussi bien des secteurs sanitaire, médico-social et libéral. Ses activités en maison de retraite, Soins de Suite et de Réadaptation (SSR), Hospitalisation À Domicile (HAD), ambulatoire et prévention des maladies chroniques font du Pôle de Santé de Serris, un établissement acteur des parcours des personnes fragilisées, au plus près des préoccupations de santé des populations...



LNA Santé, la marque de confiance.

LNA Santé est une marque du Noble Age Groupe, rassemblant sous une même identité ses maisons de retraite, ses établissements de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR), ses établissements d'Hospitalisation À Domicile (HAD), sa clinique psychiatrique. Plus qu'un simple signe de reconnaissance, LNA Santé est la marque de l'engagement, de la qualité et des valeurs que chaque entité partage.

LNA Groupe, la force d'un réseau, les valeurs d'une entreprise familiale.

Présent depuis plus de 25 ans en France et en Belgique, Le Noble Age Groupe réunit plus de 5 000 salariés et professionnels de santé libéraux intervenant dans le parcours de soins des patients et des résidents.

Entreprise familiale, elle défend des valeurs humaines qu'elle s'engage à transmettre par les actions collectives et individuelles menées au sein de tous ses établissements.

